

Programme PCS 2005 : Le tourisme et le développement durable

1. L'état des lieux : le développement durable

Trop souvent utilisé « à toutes les sauces », le développement durable consiste en la recherche d'un équilibre entre efficacité économique, solidarité sociale et sauvegarde environnementale. Au niveau pratique, que ce soit pour un projet ou un plan d'action, il consiste à rassembler l'avis de chacun (démarche participative) pour définir un juste milieu, une solution acceptable par tous appelée « win-win ».

Peu de collectivités publiques se sont lancées dans de telles opérations, principaux reproches : le coût, trop de théories, pas assez de concret. Le Canton du Valais tarde à établir son Agenda 21 (plan d'actions pour le XXIème siècle), de plus aucune action n'est prévue pour soutenir les initiatives locales.

La Confédération et le Canton du Valais se doivent d'encourager des démarches de développement durable, mais trop peu de moyens sont mis à disposition pour soutenir les efforts des communes.

2. L'état des lieux : le tourisme

La Suisse et le Valais en particulier perdent du terrain face aux voisins et aux destinations exotiques de moins en moins chères. En matière de tourisme alpin, les Autrichiens surtout ont développés des offres accessibles, multiples et offrant de nombreux services pour un forfait unique.

Le visiteur est de plus en plus sensible aux valeurs patrimoniales, culturelles et naturelles. Il souhaite une diversification de ses activités lors de son séjour, mais par contre une simplification de l'accès à ces activités (*packages* tout compris, offres forfaitaires).

La gestion du tourisme au niveau local implique une surcharge de travail administratif au détriment de l'accueil, de la création et de l'adaptation des offres.

Le Canton du Valais forme des gestionnaires du tourisme, mais néglige la formation des créateurs d'offre touristique. Celle-ci est laissée au bon vouloir de tout un chacun.

La mentalité des acteurs et décideurs du tourisme est encore trop souvent un frein au regroupement des forces pour une meilleure promotion.

3. Les propositions du PCS :

Le développement durable du tourisme implique :

- Une diversification de l'offre touristique.
- Un développement qualitatif de notre offre touristique, notamment par une préservation et une valorisation de notre patrimoine culturel et naturel.
- Un regroupement des efforts de promotion et de l'administratif pour concentrer les efforts sur l'essentiel.

Cela implique une réaction en commençant par le B-A-Ba du tourisme:

- L'accueil, la propreté, le rapport qualité/prix et le service à la clientèle.
- Une mise en valeur de notre offre originelle (paysage, patrimoine naturel et culturel, etc.).
- Une simplification du côté administratif de la gestion du tourisme.
- Le regroupement des forces pour la promotion des destinations.

"Valoriser et promouvoir ensemble les spécificités de chacun". On évite ainsi de faire partout la même chose, on lutte contre la concurrence interne au sein du Canton et on propose aux hôtes une offre variée et alléchante, qu'il est aisé de se procurer où que l'on soit. Cela implique aussi une meilleure coordination entre Offices du tourisme locaux – Destination - Valais Tourisme - Suisse Tourisme.

Pour chaque franc mis au sauvetage des remontées mécaniques, il faut un franc consacré à la diversification de l'offre touristique.